



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton de Vaud lance sa troisième campagne de recrutement de curatrices et curateurs volontaires

Le Département des institutions et du territoire (DIT) lance la troisième campagne vaudoise de recrutement de curatrices et curateurs volontaires. Principalement diffusée dans les districts du Jura-Nord vaudois, de Lausanne et de Morges, cette campagne vise à répondre à un besoin annuel de quelque 600 nouvelles curatrices et nouveaux curateurs. Les précédentes expériences en 2017 et 2019 se sont révélées très positives, puisqu'elles ont suscité l'intérêt de plus de 3000 personnes.

C'est sous le slogan « J'ai choisi » que la nouvelle campagne de recrutement de curatrices et curateurs volontaires est lancée par le Canton de Vaud. Relayée par les associations et partenaires régionaux, elle se déploiera dès demain via des dépliants, des affichettes dans les transports publics, des annonces médias, ainsi que sur Internet et les réseaux sociaux. Cette action vise à susciter la solidarité au sein de la population afin que des curatrices et curateurs volontaires mettent leurs compétences et un peu de leur temps libre au service de personnes vulnérables.

Le dispositif mis en place prévoit que les personnes intéressées s'annoncent via un formulaire simple d'accès sur le site internet www.vd.ch/curatelles ou par téléphone au numéro 0800 628 700. Les 14 agences d'assurances sociales réparties dans le canton se chargent ensuite de contacter et de recevoir en entretien les candidat.e.s. Celles et ceux qui poursuivront la démarche bénéficieront d'une formation, assurée par des professionnel.le.s, et seront ensuite soutenu.e.s tout au long de leur mandat de curatelle.

600 nouvelles curatrices et curateurs

Grâce au succès rencontré par les dernières campagnes de recrutement de 2017 et 2019, le nombre nécessaire de curatrices et curateurs volontaires a toujours pu être assuré. Les besoins futurs pour 2021 sont évalués à quelque 600 nouvelles curatrices et curateurs dans l'ensemble du canton pour que le dispositif continue de fonctionner à satisfaction, comme c'est le cas actuellement. Le Canton souhaite réunir une diversité de profils qui permettent de répondre aux besoins des personnes au bénéfice d'une mesure de protection.

Un nouveau cadre motivant

Une enquête a été effectuée début 2019 auprès des curatrices et curateurs volontaires par l'institut de sondage MIS Trend à la demande du Département des institutions et du territoire (DIT), du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et de l'Ordre judiciaire vaudois (OJV). Elle a révélé la grande satisfaction des curatrices et curateurs actuel.le.s face au nouveau dispositif entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018 suite à la Réforme vaudoise de la curatelle. 81% des participant.e.s à l'enquête ont déclaré être prêt.e.s à accepter un mandat supplémentaire et 90% à poursuivre leur mandat au-delà du délai légal de quatre ans. Bien que les besoins soient plus importants dans certaines régions du canton, toutes les personnes intéressées sont invitées à prendre contact via le formulaire ou par téléphone.

Réforme vaudoise de la curatelle

Pour rappel, la Réforme vaudoise de la curatelle a mis fin à la curatelle imposée. Ce changement répondait à une attente de la population et à une volonté du Conseil d'Etat de miser sur les solidarités. Le DIT, le DSAS et l'OJV ont collaboré à la mise en œuvre de cette réforme, qui comprend notamment des mesures de revalorisation de la fonction de curatrice et curateur volontaire: augmentation de l'indemnité minimale perçue de 1200 à 1800 francs par an et par mandat, formation plus approfondie et soutien professionnel renforcé.

www.vd.ch/curatelles

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 août 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DITS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat

DIT, Katuska Stekel Diviani, cheffe de service, Service des curatelles et tutelles professionnelles